GESTION DES DÉCHETS

Mostaganem croule sous les ordures

Vivre à proximité d'un centre d'enfouissement technique reste problématique, catastrophique même.

Les habitants de la commune de Sour en savent quelque chose ; ils subissent les nuisances au quotidien (odeurs insoutenables) qu'ils ont d'ailleurs souvent dénoncées. Ils se demandent maintenant si vivre à côté d'un centre d'enfouissement de déchets n'est pas encore plus dangereux. Il existe des risques sanitaires comme l'altération de la qualité de vie due à la pollution olfactive entraînant un mal-être de la population riveraine. Cible de sa colère, la population de Sour a commencé à se plaindre sur les mauvaises odeurs si bien qu'ils ont fermé carrément le centre d'enfouissement depuis bientôt 8 jours. Ils n'admettent plus la réception des déchets de la ville de Mostaganem qui totalisent une capacité d'enfouissement de près de 120 tonnes par jour. Une alternative, un site de rechange pour prendre le relais du centre de Sour, celui de Hassi Mamèche qui a été choisi, mais sa population a immédiatement réagi et refusé l'accès des camions-bennes dans cette commune. Une autre solution est trouvée, celle de décharger les ordures dans le centre d'enfouissement de Fornaka à quelque 35 km de Mostaganem qui s'est traduit par une insuffisance du nombre de rotations et qui cause l'amoncellement de grandes quantités d'ordures dans le tissu urbain. Si la population de Fornaka venait à imiter ses pairs, alors il faudrait s'attendre à un risque sanitaire énorme.

Photo : DR

A. B.

SAISON ESTIVALE

300 maîtres nageurs seront recrutés

Selon les postes à pourvoir, quelque 300 sauveteurs seront recrutés dans le cadre de la prochaine saison estivale par la Protection civile de wilaya, pour surveiller les 23 plages autorisées à la baignade sur le long des 120 km du littoral mostaganémois.

Les nouvelles recrues de 19 à 40 ans passeront des tests d'aptitude à compter du 7 mai dans le nouveau port de pêche de la Salamandre. Pour y parvenir, les candidats doivent subir des épreuves de natation, d'endurance et de sauvetage et au cours de ce parcours, une liste des candidats jugés aptes physiquement à exercer ce métier est arrêtée. Ensuite les présélectionnés suivront une formation de deux semaines dans l'école de la Protection civile où ils apprendront des gestes de sauvetage, les méthodes d'assistance, assurer la sécurité et les premiers soins.

Les conditions de candidature sont : être disponible du 1er juin, date de l'ouverture de la saison estivale, jusqu'au 30 septembre.

A. B.

Photo : Samir Sid

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Les entreprises vont-elles jouer le jeu ?

C'est aujourd'hui 8 mai que l'opération de recensement économique national va être officiellement lancée à Oran où déjà 580 agents recenseurs suivent depuis plusieurs jours une formation.

Ainsi, ces agents ont été encadrés par 14 formateurs, dont 7 universitaires et 7 cadres de l'ENS, afin de pouvoir mener à bien leur travail, qui consiste, à terme, à élaborer une cartographie du tissu industriel et de parvenir à localiser les entités économiques.

C'est aussi pour les initiateurs de cette vaste opération nationale une occasion de mesurer l'ampleur du commerce `informel.

Mais, de manière plus concrète, trois volets sont prévus dans ce travail : le premier, constitué de 36 questions sur l'établissement économique, le deuxième de 21 questions sur l'établissement administratif et, enfin, 28 autres questions du troisième qui devra cibler les préoccupations des sondés.

Une tâche ardue attend les agents du recensement, car, traditionnellement, les chefs d'entreprises sont très réticents à donner la moindre information sur leurs sociétés et activité. La direction de la PME/PMI à Oran en sait quelque chose puisque cela fait des années qu'au niveau local, une forme de recensement a été tentée avec l'envoi de fiche de renseignement. La plupart du temps, il n'y eu aucun retour et, même plus grave, les courriers revenaient à l'expéditeur faute de destinataire.

La culture du secret à la limite de l'informel caractérise nombre d'acteurs économiques ou commerciaux dans le pays.

F. M.

Publicité

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Excellence,

Je m'adresse à votre Excellence, premier magistrat du pays, garant de la Constitution et du respect des droits de tous, sollicitant votre intervention sur une injustice à mon égard. Il s'agit d'un blocage arbitraire de part de la commune de Batna concernant le renouvellement de mon permis de construire.

En 2007, et après de multiples réunions entre chef de daïra, présidente de l'APC, DUCH, DLEP, et sur la base d'une enquête de terrain ordonnée par monsieur l'ex-wali de Batna (documents en ma possession), j'ai obtenu un permis de construire (arrêté n°215/2008). Cette pièce et d'autres m'ont permis l'entame de la construction d'une maison familiale.

En 2010, l'expiration de mon permis m'a contraint à demander son renouvellement. Mais le président de l'APC de Batna, avec la complexité d'un promoteur, me refuse le renouvellement sous prétexte d'un projet de double voie, laquelle s'est avérée sans fondement, les orientations du POS/4 font foi. La preuve de l'inexistence de voies passant sur mon lot, l'ex-maire avait saisi la DUCH en date du 8 mai 2006 (correspondance n°501/2006) pour lui rappeler **officiellement l'inexistence et l'inutilité d'une double voie.**

Ce projet concocté sur mesure devait servir les intérêts de ce promoteur, l'ex-chef de daïra et l'ex-P/APC lui avaient refusé le certificat de conformité et l'ont tenu pour responsable de toute indemnisation des propriétaires terriens.

En vertu de quoi l'actuel président de l'APC me dénie le droit au renouvellement du permis de construire de ma maison familiale sur mon terrain privé ?

En janvier 2011, monsieur le wali de Batna m'a reçu et a été attentif à mes doléances, confiant ensuite le dossier au chef de daïra (avec documents à l'appui), mais depuis, je ne vois rien venir.

Excellence, devant cette impasse, je sollicite votre arbitrage de par une enquête qui me rétablira dans mon droit.

Recevez, Excellence, l'expression de ma parfaite considération.

S. Adjaroud,
5, rue des Aurès, Batna.

34304/B3

SIDI-BEL-ABBÈS

Démantèlement du réseau régional de voleurs de véhicules

La police de Sidi-Bel-Abbès a démantelé, dernièrement, un réseau régional de voleurs de véhicules et arrêté quatre personnes. Suite à de multiples plaintes pour vol de véhicules, la police a ouvert une enquête. Après de minutieuses investigations, elle est parvenue, après le vol en date du 2 mai dernier d'une Peugeot 205 au niveau du faubourg Gambetta, à arrêter l'un des mis en cause, K. L., âgé de 30 ans, qui était à bord du véhicule en question. Lors de l'interrogatoire, K. M. a déclaré qu'il faisait partie d'un réseau qui opérait à l'ouest entre Sidi-Bel-Abbès et Nedroma (Tlemcen). L'un de ses complices, B. M., résidant à la ferme Si Hassen située sur la périphérie de Sidi-Bel-Abbès sera, à son tour, arrêté. Après perquisition de son domicile, la police a découvert de la pièce détachée. Elargissant sa compétence, la police procédera à l'arrestation de A. A. (26 ans), et A. A. (52 ans) au niveau de la localité de Djebala (Nedroma), où ils résident. Trois des mis en cause ont été écroués alors que le quatrième a bénéficié de la liberté provisoire.

A. M.

AÏN BEIDA

Les contractuels de l'APC bloquent le boulevard du 1er Novembre

Les travailleurs contractuels, appelés communément les «6/1» ont barricadé le boulevard qui mène vers la daïra et le square principal faisant face à la recette communale pendant deux jours consécutifs, bloquant ainsi la circulation et obligeant les usagers se dirigeant vers Tébessa à faire plusieurs détours.

Les contestataires dénoncent le retard dans le règlement de leurs salaires, et leurs représentants ont été reçus par le chef de daïra qui leur a promis d'intercéder en leur faveur. Ne voyant aucun changement dans leur situation, les manifestants occupent toujours la rue.

Moussa Chtatha

ALGÉRIE POSTE D'OUM-EL-BOUAGHI

Un employé sous contrôle judiciaire et 5 autres en liberté provisoire

Dans l'une de nos précédentes éditions, nous avions fait part de la disparition d'une somme de plus d'un million de dinars lors du transfert de fonds d'une banque vers la poste centrale située au boulevard Houari-Boumediene, au moment où le personnel d'Algérie Poste observait une grève dans un grand nombre de wilayas.

L'affaire du détournement a été prise en charge par la police économique de la sûreté de wilaya. Le juge d'instruction chargé du dossier a ordonné la mise sous contrôle judiciaire d'un employé de la poste et la mise en liberté provisoire de cinq autres employés, parmi eux le receveur de cette agence. Pour rappel, c'est le receveur principal de la poste Houari-Boumediene qui avait déposé plainte pour disparition d'un montant de plus d'un million de DA.